

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2170

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Créations d'établissements

989 511 464 RCS Angers.

AJLS IMMO.

Forme : Société civile immobilière.

Administration : Gérant, Associé indéfiniment responsable : SUREAU Sylvain, Jacques, Marie ; Gérant, Associé indéfiniment responsable : SUREAU Adeline, Sylvie, Madeleine, Odette.

Capital : 1000.00 EUR.

Adresse : 266, Chemin des Coutures, 49160 Longué-Jumelles.

Origine du fonds : Création.

Etablissement : siège et établissement principal.

Activité : l'acquisition de terrains et/ou immeubles, l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; l'acquisition, la détention et la jouissance de tous biens mobiliers destinés à garnir ces immeubles ; la prise à bail, la location active et passive, la sous-location de tous immeubles et droits immobiliers ; l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes ; l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus, avec ou sans garantie hypothécaire ; l'aliénation du ou des immeubles détenus par la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société..

Adresse : 266, Chemin des Coutures, 49160 Longué-Jumelles.

A dater du : 22 juillet 2025.

Date de commencement d'activité : 22 juillet 2025.